



BW - Association pour l'intérêt et le suivi du castor en Suisse
Route de Pierre-Ozaire 24 – 1073 Savigny - +41 (0) 79 696 54 95
www.beaverwatch.ch - info@beaverwatch.ch



Suivi officiel du castor pour le canton de Vaud

Direction générale de l'environnement (DGE)
Biodiversité et paysage

Devenir observateur castor

- Découvrez une activité en plein air directement liée à la nature, à la faune et au suivi d'une espèce indigène réintroduite.
- Participez à de nombreuses expériences sans cesse renouvelées et enrichissantes.
- Au fil de l'eau, partagez vos découvertes et vos idées avec d'autres observateurs du réseau ou responsables de secteur.

Nos missions sur le terrain

- Suivi des populations de castor sur l'ensemble du territoire cantonal.
- Effectuer annuellement des recensements détaillés des populations de castors.
- Contrôler les sites habités ou susceptibles de l'être et suivre l'évolution des sites colonisés.
- Informer les autorités compétentes des différents problèmes observés sur le terrain.
- Transmettre les observations et l'évolution des sites colonisés.
- Protection de l'espèce et de son habitat.

L'inscription en tant que membre de notre association est accessible à toutes personnes proches de la nature, motivées, sérieuses et intéressées par une expérience sur le terrain.

Le travail de l'observateur consiste à parcourir une distance sur un cours d'eau donné, à photographier, répertorier et à relever à l'aide de symboles spécifiques chaque trace et indice et sur un logiciel intégré dans un smartphone « GPS Suisse »

Devoirs des membres et observateurs permanents

- Observer régulièrement le tronçon de rivière qu'ils ont choisi ou celui qui leur a été attribué.
- Relever les indices et de suivre les évolutions relatives au castor sur leur cours d'eau.
- Procéder au recensement annuel.
- Annoncer les éventuels problèmes observés sur le terrain liés au castor ou à leurs cours d'eau.
- **Respecter les lois et les directives en vigueur sur la faune et le castor en particulier.**
- **Respecter la procédure déjà mis en place.**

*Afin de mener à bien les missions qui lui sont confiées, l'observateur **engagé** peut recevoir :*

- Une autorisation spéciale délivrée par la Conservation de la faune pour l'observation du castor sur le territoire vaudois.
- Une autorisation de circuler sur les chemins interdits à la circulation.
- Différents documents et matériel de terrains.
- Des vêtements avec écusson de l'association pour les missions de terrain.

Compétences des observateurs

Qui peut devenir observateur ? **Toute personne bénévole, motivée et sérieuse**

- Personne active, retraité(e)
- Passionné(e)
- Naturaliste
- Biologiste
- Scientifique

Le futur observateur doit avoir au moins les aptitudes suivantes :

- Avoir un intérêt pour la faune et la nature
- Être bon marcheur
- Avoir le sens de l'orientation
- Aisance à la lecture de cartes
- Précision et méthode dans la tenue des relevés.
- Être courtois et poli
- Être respectueux de l'environnement et des lois en faveur de la faune, en particulier celles édictées pour le castor.

IMPORTANT ! Les jeunes de moins de 16 ans doivent être accompagné d'un adulte pour nos missions sur le terrain !

Formations et compétences

Chaque nouvel observateur(trice) recevra une courte formation sur terrain afin de posséder les bases nécessaires à la reconnaissance d'indices et de relevés. Les membres observateurs permanents sont tenus de suivre les formations prévues sans quoi il ne pourra être intégré dans les membres observateurs.

Attitudes à observer sur le terrain

- Le bien-être de la faune prime avant tout ! Evitez les dérangements inutiles près des terriers ou des huttes. Respecter les lois et directives en vigueur.
- Ne prenez aucun risque inutile lors de la prospection.
- Informez votre entourage sur votre destination les jours de prospection sur le terrain. Beaverwatch décline toute responsabilité en cas d'accident.
- Respectez les cultures et la propriété privée ainsi que les interdictions ou prescriptions de protection. Beaverwatch ne peut être tenu responsable en cas de non-respect des interdictions dans les secteurs interdits aux publics.
- Les relevés doivent se faire si possibles depuis les chemins et accès publics. Si vous devez vous rendre dans une propriété ou un accès privé informez le propriétaire et restez un minimum de temps sur chaque site.
- Employez votre voiture de façon mesurée lors de vos déplacements.

Observateurs

Choisissez vos activités en fonction de votre motivation et de votre temps à disposition

Observateur occasionnel

J'ai de l'intérêt mais j'ai peu de temps à disposition .. quelques heures par mois

Observateur permanent (possibilité d'évoluer)

J'ai de l'intérêt et du temps à disposition . . . 1 à 2 jours par mois

Responsable de secteur ou adjoint

J'ai de l'intérêt et assez de temps à disposition . . . 5 à 7 jours par mois

Conditions : Être membre de l'association depuis 2 ans au minimum - avoir participé aux formations nécessaires – avoir accompagné un responsable de secteur dans les missions de terrain et de suivi de dossier.

L'observateur occasionnel

- Transmettre de façon occasionnelle des informations, des observations ou des indices relatifs aux castors ou à un cours d'eau.

L'observateur permanent

- Participer aux actions en faveur du castor sur son cours d'eau ou dans son secteur.
- Intervenir sur le terrain pour différentes actions en faveur du castor.
- Travailler et collaborer avec les surveillants permanents de la faune et les gardes permanents de la pêche.

- Participer à divers projets.
- Suivre les cours durant l'année (au minimum 1 fois/an)
- Participer annuellement aux recensements
- Etablir des relevés précis des indices
- Transmettre des informations ou des observations.

Responsable de secteur et adjoint

- Gérer et coordonner des actions en faveur du castor dans sa circonscription.
- Coordonner les actions et les activités des observateurs sur son secteur.
- Intervenir sur le terrain lors de problèmes – 1^{er} contact.
- Travailler et collaborer avec différents services : confédération, canton, commune.
- Travailler et collaborer avec les surveillants permanents de la faune et les gardes permanents de la pêche.
- Conseiller les particuliers, les propriétaires ou les personnes privées.
- Participer à divers projets.
- Gérer et suivre les dossiers dans sa circonscription ou dans les autres circonscriptions.
- Etablir des relevés, des rapports et remplir des formulaires relatifs aux données ou aux problèmes sur le terrain.
- Coordonner les recensements sur son secteur et transmettre les documents finalisés.
- Transmettre les informations et les observations.
- Connaître la situation et de l'état des populations castors sur les cours d'eau dans son secteur
- Fournir à la fin de l'année les données récoltées dans un rapport annuel
- **Le responsable de secteur est lié au comité**

Informations complémentaires (inscription pour membre de plus de 16 ans)

Nom : _____ **prénom :** _____

Téléphone privé : _____ **téléphone portable :** _____

E-mail : _____ **Coordonnées bancaires :** _____

Numéro AVS : _____ (lors des rétributions indemnités selon mandat)

Vous impliqueriez-vous dans d'éventuels projets ? : OUI NON

Avez-vous des connaissances spéciales ou dans un domaine particulier ? : OUI NON

(si oui les quelles ?)

Connaissances ou compétences spéciales :

Observateur/trice :

(Quel statut d'observateurs/trice) vous intéresse ?)

Observateur : occasionnel permanent

(Quel(s) groupe(s) souhaiteriez-vous intégrer ?)

0 : Amis de Beaverwatch 1 : Terrain 2 : Etudes 3 : Formations 4 : Animations

5 : Communication 6 : Informatique et données 7 : Administration

Observations et interventions dans le terrain :

(Quel(s) sont les cours d'eau qui vous intéresse(nt) ?)

1). _____ 2). _____

3). _____ 4). _____

(Dans quelles circonscriptions seriez-vous d'accord d'intervenir ?)

Cir.01. Nyon-Rolle Cir.02. Morges-Aubonne Cir.03. La Vallée-Orbe

Cir.04. Cossonay-Echallens Cir.05. Grandson-Yverdon Cir.06. Avenches-Payerne

Cir.07. Moudon-Oron Cir.08. Lausanne-Lavaux-Rivière Cir.09. Aigle-Vallée du Rhône

Accepteriez-vous d'intervenir pour récupérer les castors retrouvés mort ? : OUI NON

Formulaire pour demande d'autorisation de circuler : (uniquement pour détenteur d'une voiture)

Informations sur votre véhicule :

Type : _____ marque : _____ couleur : _____

Immatriculation : _____ / _____

Smartphone privé (saisie des indices castors dans le terrain)

Acceptez-vous d'utiliser votre smartphone privé pour saisir les indices dans le terrain ?

Oui Non

Informations sur votre système d'exploitation

Je possède un smartphone utilisant le système 

Je possède un smartphone utilisant le système  iOS

Je possède un smartphone utilisant un autre système

Merci de renvoyer le formulaire par mail à info@beaverwatch.ch

ou à l'adresse ci-dessous :

Beaverwatch

Association pour l'intérêt et le suivi du castor en Suisse

Route de Pierre-Ozaire 24

CH-1073 Savigny

CCP 12-89069-5

IBAN : CH36 0900 0000 1208 9069 5

CHE-257.441.319